

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 9 avril 2024		
<p>CONSEILLERS SYNDICAUX :</p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 15</p> <p>VOTANTS : 15</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p>PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, PIERRE BARRUCAND, PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI</p> <p>EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, BERNARD BRAGHINI, MIKE ROUSSEAU, DANIEL DUPRE, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD, PHILIPPE ROISINE ET SEBASTIEN SCHERMA</p> <p>POUVOIRS : CHRISTIAN EXCOFFON AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO ET CHRISTIAN FRISON-ROCHE AYANT DONNE POUVOIR A RAYMOND COMBAZ</p> <p>CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (QUORUM A 10)</p>	<p>VOTES :</p> <p>POUR : 15</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENCES : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 03/04/2024</p>		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO
Rapporteur : Pierre BESSY
Délibération n°24-18

Objet : GEMAPI - Plan de gestion stratégique des zones humides de Praz-sur-Arly – demande de subventions - programmation 2024

Vu la délibération 12-19 du 12 avril 2022 portant - GEMAPI - Mise en œuvre du plan d'action stratégique en faveur des zones humides sur la commune de Praz-sur-Arly – 2022-2026

Le plan d'action stratégique en faveur des zones humides de Praz-sur-Arly (2022-2026), définit les orientations de gestion des zones humides présentes sur la commune de Praz-sur-Arly, tout en conciliant cette gestion avec les activités économiques et enjeux de développement du territoire.

Les maîtrises d'ouvrage de cette opération sont réparties entre :

- Le SMBVA compétent sur les actions de restauration de zones humides sur les zones à enjeux inscrites dans le plan d'action stratégique,
- La commune de Praz-sur-Arly compétente pour les actions d'animation / communication inscrites au plan d'actions stratégique zones humides

Le réseau de zones humides de Praz-sur-Arly est identifié comme territoire à enjeux par le SMBVA, car abritant un important réseau de zones humides en tête de bassin versant.

